

Grand entretien avec Jean-Louis Briquet

## Clientélisme et pratiques politiques officieuses Un regard sur l'histoire politique récente de l'Italie

Jean-Louis Briquet, directeur de recherche au CNRS, est chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI). Sa thèse avait pour objet la sociohistoire du clientélisme en Corse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1980. Ses recherches se sont ensuite déplacées vers les pratiques politiques officieuses dans l'histoire politique de l'Italie : la corruption, les collusions politico-mafieuses, les crises politico-juridiques et les processus de délégitimation qu'elle ont suscités. Aujourd'hui, ses travaux portent notamment sur le berlusconisme. Il a publié notamment *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse* (Paris, Belin 1997) et *Mafia, justice et politique en Italie. L'affaire Andreotti dans la crise de la République (1992-2004)* (Paris, Karthala, Coll. Recherches internationales, 2007). Il a co-dirigé avec Philippe Garraud *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique* (Presses universitaires de Rennes, 2001). Il a écrit aussi de nombreux articles sur ces thèmes dans des revues françaises et italiennes, notamment dans *Politix*, dont il est co-rédacteur en chef.

*Savoir/Agir : Rétrospectivement, peut-on dire que l'ensemble de vos recherches sont focalisées sur les aspects*

Propos recueillis par  
Gérard Mauger  
et Louis Weber

*les moins visibles de la vie politique démocratique ?*

Jean-Louis Briquet : Ce qui m'intéresse, c'est ce qu'on pourrait appeler les pratiques politiques officieuses. Ce qui se joue dans les espaces informels, voire illégaux. Ce n'était pas constitué au départ, c'est après plusieurs années de recherche que j'ai formulé les choses ainsi.

Mes premières recherches ont porté sur le clientélisme en Corse. C'était une époque où, en science politique, plusieurs doctorants (sur l'impulsion notamment de Jacques Lagroye, qui a été mon directeur de thèse) étaient incités à faire des travaux de terrain, localisés – cela participait d'une volonté d'ancrer plus solidement la science politique dans les sciences sociales. J'ai choisi de travailler sur la Corse, parce que c'était une région que je connaissais bien. Je

me suis d'abord efforcé de reformuler ce thème, contre une vision dominante dans la science politique qui le réduisait à un archaïsme, un obstacle à la démocratie. Je voulais comprendre comment les rapports de clientèle contribuaient à l'apprentissage et à l'appropriation de la politique pour certains groupes sociaux (et n'étaient pas un signe de leur seule incompetence). Les travaux de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron<sup>1</sup> sur la « rationalité autonome » des cultures populaires m'ont beaucoup aidé pour cela. Il s'agissait de comprendre comment le clientélisme s'adosse à une sorte d'économie morale du lien politique (et personnel), faite d'obligations réciproques, de liens moraux, eux-mêmes constitutifs de fidélités et d'identités politiques relativement structurées.

Après avoir terminé ma thèse, j'ai eu l'occasion, un peu par hasard, de vivre en Sicile pour plusieurs années. Je voulais continuer à étudier le clientélisme, la façon dont il pouvait s'intégrer à des formes de développement démocratique. Mais, deux phénomènes m'ont conduit à redéfinir mon sujet. Le premier, c'était le fait que les études du clientélisme étaient plutôt développées en Italie et, chez certains historiens du Sud en particulier, dans une perspective assez proche de celle qui était la mienne. Je me trouvais donc face à un sujet déjà exploré. Le deuxième, c'est que je suis arrivé en Italie en 1992, au moment de la grande crise politique qui a conduit à la fin du régime dominé par la Démocratie chrétienne (DC) depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On sait que cette crise a été due en partie à l'explosion

des enquêtes judiciaires sur la corruption politique et, dans le Sud, sur les relations politico-mafieuses. Les chercheurs (et donc moi-même) se trouvaient face à des sources très abondantes et très complètes pour essayer de mieux comprendre et analyser les réseaux de corruption, les réseaux politico-mafieux. Ces sources étaient faciles d'accès. À l'époque, elles étaient régulièrement publiées dans les journaux, en livre. Elles étaient partie prenante du débat politique et de l'effervescence critique à l'égard du pouvoir en place. À noter qu'en France, l'accès aux sources judiciaires est autrement plus difficile. C'est certainement l'une des raisons qui conduit à minimiser, dans le débat public comme dans le débat scientifique, le poids de la corruption, du clientélisme, dans le fonctionnement de la V<sup>e</sup> République.

J'ai donc élargi mon terrain d'analyse tout en restant dans la sphère des pratiques politiques officieuses : du clientélisme aux collusions politico-mafieuses, en passant par la corruption.

*Savoir/Agir : Comment fonctionnent pratiquement ces pratiques occultes ?  
À travers les marchés publics ?*

Jean-Louis Briquet : En fait, le mécanisme est assez simple. Les procureurs anticorruption l'ont bien documenté pour l'Italie : la corruption permet de financer un parti politique (ou un courant dans ce parti, un réseau constitué autour d'un dirigeant important) en monnayant l'accès à un marché public. L'échange peut être très direct et explicite (une sorte de contrat). Dans d'autres cas, il est plus indirect. On a vu par exemple de grosses entreprises financer régulièrement la DC sans que des contreparties explicites soient demandées ; mais c'est une relation qui suppose pour durer de telles contre-

1. Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil - Gallimard, 1989.

parties. Il y a aussi des accords entre les forces politiques pour se répartir les fruits de la corruption : des pourcentages négociés, à l'échelle des grandes villes ou des régions, selon l'importance relative des partis dans les assemblées locales. Ces collusions expliquent en outre que la corruption soit rarement divulguée : personne ne tient à la dénoncer puisque tout le monde y participe.

Ce système a favorisé l'émergence de figures politiques particulières : celles des hommes politiques d'affaires. Dans certains partis, le Parti socialiste italien clairement, la Démocratie chrétienne aussi, les postes de pouvoir ont été captés, au moins en partie, par des personnes qui avaient la capacité de financer les appareils partisans, du fait de leur implication dans le système de la corruption. Ce système a donc eu une forte incidence sur la formation des élites politiques, le mode de fonctionnement des partis et la représentation même de la politique (une vision marchande, cynique, de la politique).

Les enquêtes judiciaires ont aussi porté sur les relations politico-mafieuses, auxquelles je me suis plus particulièrement intéressé en travaillant sur le procès contre Giulio Andreotti, l'un des plus importants leaders de la Démocratie chrétienne depuis les années 1950, accusé de complicité avec *Cosa nostra*, la mafia sicilienne. Le procès apporte une masse d'informations sur les dimensions affairistes et criminelles du système de pouvoir démocrate-chrétien en Sicile.

*Savoir/Agir : Comment caractériser ce système de pouvoir ?*

Jean-Louis Briquet : Avant de répondre à la question, il faut souligner une chose importante. La DC a été dans le Sud de

l'Italie un parti hégémonique pour des raisons proprement politiques : elle a mobilisé ses électeurs de manière « classique » pour un grand parti de masse, à travers les groupements catholiques, les associations professionnelles qui en étaient proches, l'idéologie, etc. La dimension criminelle n'est qu'un aspect du pouvoir démocrate-chrétien dans ces régions, même si c'est un aspect très important. Seconde chose importante à ajouter : le système d'échanges politico-mafieux tel qu'il est décrit par les magistrats n'implique pas directement Andreotti, mais plutôt ses lieutenants en Sicile.

Encore une fois, il s'agit d'un système formellement assez simple. Les hommes politiques apportent aux *boss mafieux* un accès privilégié aux marchés et subventions publiques. Palerme est une ville qui se développe considérablement après la guerre (elle passe de 450 000 habitants en 1950 à presque 700 000 dans les années 1970), avec tout ce que cela implique de développement des services municipaux, de *boom* immobilier... À la même époque, la Sicile bénéficie de beaucoup de subventions d'État, de la réforme agraire et des aménagements correspondants, de la création de zones industrielles. Autant de ressources contrôlées par les pouvoirs locaux (ce qui signifie, en Italie, les partis politiques localement dominants). La mafia s'est nourrie de cette manne : en ponctionnant une partie des ressources par le racket, mais aussi, principalement, à travers les activités de ses entreprises légales (travaux publics, activités agricoles, distribution alimentaire, etc.) facilitées à la fois par l'usage de méthodes violentes (menaces, racket, etc.) et les complicités politiques.

Les hommes politiques peuvent aussi offrir, comme l'a montré le procès Andreotti, une protection face à la répression

politique et judiciaire. Cela peut passer par l'échange d'informations, par la corruption de magistrats, mais aussi par le fait que certains chefs mafieux apparaissent comme intouchables du fait de leurs relations politiques haut placées.

De l'autre côté, que peuvent offrir les mafieux aux hommes politiques ? D'abord des suffrages. Les *boss* mafieux contrôlent en effet une partie de l'électorat. Ils exercent un pouvoir réel sur les territoires où ils agissent, à travers la distribution d'emplois, le règlement de litiges, le contrôle des activités illégales, importantes ou non. Ils disposent d'un capital relationnel, d'un capital social, qui peut être converti en capital électoral, et être mis à la disposition des hommes politiques. Il est vrai que ces phénomènes sont difficiles à mesurer. Le chiffre qui circule fréquemment repose sur bien peu de choses : un magistrat du *pool* anti-mafia avait attribué le contrôle de 70 à 80 voix à chacun des 2500 membres des « familles » palermitaines de *Cosa nostra* ; il en avait déduit que la mafia pouvait peser sur les votes de près de 200 000 électeurs. Le chiffre est évidemment très excessif. Mais il n'en reste pas moins qu'on peut admettre que ce contrôle existe dans certaines zones et qu'il s'appuie sur des formes classiques de patronage, des réseaux de connexion avec les entrepreneurs locaux, la capacité de distribuer du travail, etc. Peut-être aussi la peur, même si les mafieux exercent rarement la violence sur les gens ordinaires.

*Savoir/Agir : Comment distinguer, parmi les entrepreneurs locaux, ceux qui sont « mafieux » de ceux qui ne le sont pas ?*

Jean-Louis Briquet : La principale caractéristique des entrepreneurs mafieux est

que la violence est leur principale ressource. À la fois dans la phase d'accumulation primitive du capital, qui s'opère à travers le racket, le trafic de drogue, l'élimination violente des concurrents, etc., et dans l'activité entrepreneuriale, qui reste marquée par l'usage de la violence (ou la menace de cet usage). Par exemple, l'accès à des marchés de sous-traitance est grandement facilité par la possibilité qu'ont les entrepreneurs mafieux de forcer les grandes entreprises à faire appel à eux par la menace physique (en cas de refus, il n'est pas rare qu'ils détruisent des chantiers, en empêchent l'accès ou menacent la main-d'œuvre). Cela est connu des grandes entreprises, qui négocient généralement avec les sous-traitants mafieux avant d'opérer dans le Sud de l'Italie.

*Savoir/Agir : Y a-t-il des modalités spécifiques de la concurrence entre les entreprises mafieuses ?*

Jean-Louis Briquet : La concurrence entre elles se jouent essentiellement sur les marchés illégaux. Les marchés légaux semblent, quant à eux, mieux régulés, peut-être du fait de la solidité des accords collusifs avec les milieux politiques et administratifs, même si la régulation de la concurrence se fait aussi par la violence. Cependant, les conflits internes les plus durs et les plus violents (les « guerres de mafias ») ont eu comme objet le contrôle du marché de la drogue, qui a été la principale source d'enrichissement pour la mafia palermitaine (en tout cas, pour certaines de ses composantes), à partir de la fin des années 1960.

Ce marché ne s'organise pas de la même manière que les activités mafieuses traditionnelles, qui sont très territorialisées. Le racket par exemple suppose le contrôle d'un territoire. Pour la drogue,

cette dimension territoriale existe aussi : il faut pouvoir installer des laboratoires clandestins et garantir leur sécurité ; il faut aussi contrôler les zones de transit (les ports par exemple). Cela s'est fait en Sicile ou dans la région de Marseille. Mais le marché lui-même est organisé à une autre échelle, transnationale, entre les fournisseurs (le Moyen-Orient en particulier) et les consommateurs dans les pays occidentaux. Dans ce dernier cas (l'accès aux marchés de consommation), la mafia sicilienne a bénéficié d'un avantage certain, lié à l'existence de réseaux de relation et de confiance avec certaines familles de la mafia italo-américaine. Les marchés illégaux sont en effet régulés soit par la violence, soit par la confiance (en pratique, un mélange des deux). Les relations familiales, amicales, d'affaires, etc., établies avec le crime organisé américain issu de l'immigration sicilienne ont ainsi joué un grand rôle dans la forte implication de la mafia sicilienne dans le marché international de la drogue.

Tout cela a changé la nature même de la mafia en créant des rivalités entre les fractions anciennes, dont le pouvoir était surtout lié au contrôle territorial, au racket, à l'implication dans l'entrepreneuriat illicite, et celles qui se sont autonomisées pour investir le marché de la drogue. La deuxième guerre de mafias, dans les années 1980, a ainsi été une tentative des *boss* locaux qui contrôlaient les territoires de récupérer un marché qui était accaparé par des lieutenants plus « modernes » et plus indépendants (mais aussi plus vulnérables à la répression, du fait de l'importance croissante de la « guerre contre la drogue » menée dans plusieurs pays occidentaux et, d'un autre côté, de la fragilité des réseaux du trafic de drogue, établis à une vaste échelle et obligeant à nouer des relations avec des

acteurs extérieurs au monde clos de *Cosa nostra*).

Un autre phénomène a joué au début des années 1990, qui a accentué la conflictualité au sein de *Cosa nostra*. La répression contre la mafia s'est accentuée ; des *boss* ont été emprisonnés ou contraints à se cacher. Cela a intensifié les guerres de succession internes dans les différentes familles, ou suscité l'émergence de familles concurrentes dans certains quartiers – des petites bandes délinquantes autonomes ou des « lieutenants » qui cherchaient à profiter de la vacance du pouvoir dans les familles dirigeantes. Cela a eu d'ailleurs des conséquences sur les entrepreneurs et les commerçants de Palerme : la rivalité accrue entre les groupes criminels a multiplié les demandes de racket et diminué la capacité de protection des familles dominantes. Les acteurs économiques, quand ils paient le *pizzo* (l'argent du racket en italien), souhaitent que cette protection leur soit réellement assurée ; et ils préfèrent pour cela les situations pacifiées aux situations de conflit. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles beaucoup d'entre eux n'ont pas été parmi les soutiens les plus actifs aux magistrats antimafia et aux mouvements antimafia de la société civile...

*Savoir/Agir : Quelle place occupe le procès Andreotti dans la suite de vos recherches ?*

Jean-Louis Briquet : En étudiant le procès Andreotti dans le but d'élargir mes recherches sur la politique officieuse, j'ai été vite frappé par une chose. Ce procès a été considéré comme un moment « historique » de révélation et de dénonciation, non seulement des liens entre la mafia et le monde politique, mais aussi, plus généralement, de la dégradation politique et morale du régime

démocrate-chrétien. Une purge historique en quelque sorte. Mais l'histoire montre que ce que le procès était censé révéler (la prégnance des collusions politico-mafieuses) était connu de longue date en Italie. La dénonciation de la « mafia politique » a toujours été très présente dans le débat public. Elle a été un répertoire courant des polémiques partisans, mais aussi un enjeu central pour les institutions. Dès la fin des années 1960, le Parlement italien a créé une commission parlementaire anti-mafia. Celle-ci est restée active jusqu'à aujourd'hui (avec quelques courtes éclipses) ; elle a fait un travail gigantesque de récolte de données, d'auditions de magistrats, de policiers, d'hommes politiques. Elle a rédigé des rapports, qui ont été très largement diffusés dès les années 1970, rendant compte très précisément des infiltrations d'intérêts mafieux dans les institutions du pouvoir officiel.

Le procès Andreotti est donc moins original qu'on ne le dit. Certes, c'était la première fois qu'un homme politique d'envergure nationale était mis en cause. Comme si, en France, on jugeait publiquement Charles Pasqua en revenant sur l'ensemble de sa carrière politique. Mais, pour le sociologue, les éléments de connaissance qu'il apporte sur les relations politico-mafieuses ne sont pas vraiment inédits. Ce qui incite à déplacer le questionnement et à s'intéresser, par exemple, à l'impact de la dénonciation mafieuse (et, plus généralement, de celle des illégalismes politiques) dans la vie politique italienne. Ce n'est qu'au début des années 1990 qu'on peut considérer que cette dénonciation a eu un véritable impact, qu'elle a conduit à la mise à l'écart de certains dirigeants politiques et qu'elle a été un registre de délégitimation effectif du régime démocrate chrétien. À

cette époque, l'affaire Andreotti a été considérée très majoritairement comme le chant du cygne de la DC, une sorte de mise en scène publique de l'écroulement d'un régime corrompu et condamné. Et, dans le même temps, un moment de grande victoire, politique et morale, pour la magistrature antimafia, pour les partis politiques et les mouvements associatifs qui soutenaient l'entreprise de « moralisation » dont les juges étaient les initiateurs et les porte-parole.

Certains y ont vu le signe que la démocratie italienne était enfin devenue « mature », que les révélations judiciaires avaient provoqué un sursaut de moralité chez les électeurs, que, grâce aux magistrats et aux mouvements anticorruption et antimafia, c'en était fini de « l'exception italienne » et d'un régime fondé sur le clientélisme et la corruption. Et beaucoup pensaient que les forces progressistes, autour de l'ancien parti communiste (qui avait opéré quelques années auparavant son « tournant » social-démocrate) mais aussi de certaines fractions « modernisatrices » de la DC et des mouvements protestataires de la société civile, allaient être les principales bénéficiaires de ces bouleversements.

L'entrée en scène de Berlusconi, au tout début de 1994, a complètement changé la donne. À peine trois mois après avoir créé son propre parti (*Forza Italia*), Berlusconi arrive au pouvoir à la tête d'une coalition dans laquelle on trouve aussi, à côté de quelques démocrates-chrétiens ralliés à la nouvelle droite, les néo-fascistes (Alliance nationale) et la Ligue du Nord, un parti xénophobe, anti-centraliste et populiste. Berlusconi est le produit de la crise politique des années 1992-1994. Il fonde sa légitimité sur cette crise en se présentant comme celui qui permettra d'en finir avec la vieille

*nomenklatura* corrompue, qui moralisera la vie politique, qui modernisera l'Italie... En même temps il s'appuie sur son image d'homme d'affaires, qui n'a jamais été mêlé à la politique et dont la carrière serait un gage d'efficacité et de réalisme... Son anticommunisme virulent lui permet, par ailleurs, de présenter une offre de « nouveauté » qui se distingue nettement de celle des progressistes (qu'il dépeint en héritiers de l'ancienne partitocratie et en défenseurs d'un étaticisme dépassé).

Mais, très vite (dès après son arrivée au pouvoir), Berlusconi sera lui-même mis en cause dans des affaires assez graves, relevant au sens large de la corruption. Et cela s'est poursuivi de façon récurrente depuis. Ce que l'on sait des milieux politiques italiens et de leurs relations avec les milieux d'affaires, avant 1992, laisse penser que Berlusconi n'a pas été étranger au système de corruption de la « première République » italienne. La carrière entrepreneuriale de Berlusconi est intimement liée aux appuis politiques dont il a bénéficié, qui ont été notamment déterminants dans la constitution de son empire télévisuel dans les années 1980. C'est donc très logiquement qu'il a été rattrapé par les « affaires » après son arrivée au pouvoir. Il faut rappeler que lui-même n'a jamais été condamné pour des faits de corruption. Mais certains de ses proches collaborateurs (au sein de ses entreprises ou, ce qui revient souvent au même, de *Forza Italia*) l'ont été. La prescription l'a parfois sauvé. Mais certaines sentences sont très sévères à son endroit : elles montrent très clairement que ses entreprises ont été partie prenante du système de corruption, même si cela ne permet pas à la justice de parvenir à une condamnation à son encontre.

Ce qui est frappant aujourd'hui, c'est que ces choses sont très peu reprises dans

l'espace public, contrairement au début des années 1990 où un homme politique qui n'était ne serait-ce qu'indirectement impliqué dans une affaire de corruption était immédiatement disqualifié. Depuis plusieurs années, la gauche institutionnelle a abandonné la « question morale » et celle de la corruption. Elle ne cherche plus à en faire une arme du combat politique contre Berlusconi.

L'acquittement final d'Andreotti<sup>2</sup> en est un autre signe. Le jugement tient compte en effet de la prescription, mais révèle, malgré tout, un grand nombre de faits très graves politiquement – en particulier que, avant 1980, Andreotti, par l'intermédiaire de ses alliés siciliens, a noué des relations avec plusieurs *boss* mafieux. Pourtant, la sentence n'a pas relancé le débat sur les responsabilités historiques de la DC dans la « dégradation » de la première République italienne. Elle n'a pas donné lieu à un retour critique sur l'histoire de cette République. Au contraire, elle a été presque unanimement considérée comme une absolution, la preuve que les juges s'étaient injustement « acharnés » sur un homme innocent (ce que la sentence est très loin de dire...).

De ces considérations, on peut déduire que la seule mise en lumière des transgressions des dirigeants politiques ne provoque en rien leur délégitimation (en termes de sanctions électorale, par exemple, ou de mise à l'écart politique). Ce n'est que dans une très courte période qu'elle a eu, en Italie, de tels effets : entre

2. C'est en octobre 2004 qu'il est définitivement acquitté, non sans que la Cour de cassation confirme dans son arrêt qu'il y a eu « concrète collaboration » avec la Mafia. Mais la prescription était passée par là. Aujourd'hui, Andreotti, âgé de plus de 90 ans, est sénateur à vie (nommé en 1991). Il a même été présenté, mais sans succès, à la présidence du Sénat en 2006 par le nouveau parti de Berlusconi, La Maison des libertés.

1992 et 1994, quand la dénonciation de « l'ancien régime » au nom de sa corruption (et la demande de moralisation et de changement qui en découlait) a servi à l'affirmation d'une classe politique renouvelée. On peut être tenté par une sociologie de la crise politique italienne qui l'interprète comme une conséquence inévitable des « tares » de la démocratie italienne (le clientélisme, la partitocratie, l'absence de civisme, etc.). Personnellement, j'y vois plutôt un moment de recomposition des élites dans un contexte très particulier, où les affaires judiciaires ouvrent des opportunités pour des élites nouvelles d'accéder au pouvoir. Malheureusement pour les Italiens, la recomposition politique a conduit à l'affirmation d'une nouvelle droite radicalisée, très puissante, et, pour une partie d'entre elle, très indifférente à la « question morale » sur laquelle elle s'était pourtant appuyée afin de conquérir le pouvoir.

*Savoir/Agir : Peut-on en conclure que le changement politique en Italie, au nom de la moralisation de la vie publique, a été avant tout un effet des luttes de pouvoir au sein des fractions dominantes ?*

Jean-Louis Briquet : Certainement. Pour les jeunes générations des partis dominants (bloquées dans leurs carrières par les vieux notables dont certains étaient au sommet de l'État depuis les années 1950), pour les forces d'opposition, pour des *outsiders* se réclamant de la « société civile », pour les partis « anti-système » comme la Ligue ou les néo-fascistes, etc., la situation politique troublée à la suite des multiples scandales politico-judiciaires a été une opportunité à saisir, pour évincer certains de leurs aînés, redistribuer les cartes dans les directions

des partis, moderniser les appareils partisans, ou simplement tenter d'accéder au pouvoir. Mais, comme souvent dans ce genre de situation, la dynamique enclenchée à abouti à tout à fait autre chose que ce que ses protagonistes pouvaient avoir anticipé. Elle a conduit à l'arrivée au pouvoir de Berlusconi et à l'affirmation d'une droite recomposée et radicalisée.

Berlusconi a opéré une véritable rupture avec le jeu politique antérieur. Il a brisé une sorte d'interdit implicite, en s'alliant avec les anciens fascistes, qui sont devenus ainsi des acteurs légitimes du jeu politique et des partenaires possibles de gouvernement. Leur parti (Alliance nationale) a beaucoup évolué aujourd'hui. Mais, en 1994, la référence fasciste était encore très présente. Son leader, Gianfranco Fini, pouvait encore dire publiquement que Mussolini avait été l'homme d'État le plus important d'Italie. Même aujourd'hui, la vision d'une Alliance nationale, nouveau nom du mouvement fasciste italien de l'après guerre (le MSI), qui aurait fait sa mue pour devenir un parti conservateur, est à la fois vraie et fausse. Même s'il a abandonné la référence au fascisme mussolinien, son encadrement est resté en partie celui du MSI. La droitisation de l'échiquier politique italien fait que des positions naguère considérées comme extrémistes sont aujourd'hui banalisées. Le phénomène est à peu près le même avec la Ligue du Nord. Celle-ci a très largement contribué à cette droitisation, par des positions d'une extrême violence sur l'immigration notamment. Certains de ses dirigeants tiennent des discours ouvertement racistes et leur présence au gouvernement est à ce titre très inquiétante (d'autant plus qu'ils ont de nombreux alliés dans les autres composantes de la majorité, dans la droite berlusconienne en particulier).



*Savoir/Agir : Le berlusconisme d'aujourd'hui diffère-t-il et en quoi de l'ancienne Démocratie chrétienne ? Peut-on y voir une forme modernisée de l'ancien système ? S'appuie-t-il sur d'autres forces sociales ?*

Jean-Louis Briquet : Il faut d'abord dire qu'une grande partie de l'ancienne Démocratie chrétienne est devenue une composante du pôle de la gauche italienne (regroupée aujourd'hui dans le Parti démocrate). En cela, le berlusconisme ne peut pas être considéré comme l'héritier de la DC. La disparition de ce parti a donné lieu à des recompositions bien plus complexes et bien plus diversifiées qu'une simple continuité dans la droite berlusconienne. Berlusconi est certainement le véhicule politique à travers lequel des groupes sociaux auparavant peu investis dans l'arène politique se sont directement impliqués dans cette arène : des entrepreneurs, des commerçants, le pôle économique des classes dominantes. D'un autre côté, le parti berlusconien a été un lieu de reclassement pour des professionnels de la politique issus des partis de gouvernement d'avant les années 1990, notamment de la DC ou du Parti socialiste. *Forza Italia* a donc été à la fois un espace de reclassement pour une partie de la vieille classe politique et un lieu de promotion pour de nouvelles figures politiques. À travers ce parti, ce sont les milieux entrepreneuriaux, les milieux d'affaires, qui se sont directement impliqués dans la vie politique – c'est-à-dire, en Italie, non seulement dans les partis, l'appareil d'État et les institutions du pouvoir local, mais aussi dans les multiples institutions qui en dépendent plus ou moins directement et qui ont un rôle central dans les sociétés locales (fondations bancaires, agences de développement, hôpitaux publics, associations, etc.).

Malgré les différences profondes avec la France, on peut établir certains parallèles. Les transformations récentes de l'UMP montrent également que les entrepreneurs, les milieux d'affaires, y tiennent une place croissante. On peut se demander s'il ne s'agit pas là d'un phénomène plus large : l'accession directe à l'espace politique de milieux sociaux qui déléguaient auparavant la défense de leurs intérêts aux professionnels de la politique et aux hommes de partis. *Forza Italia* a de ce point de vue joué un rôle important en Italie. Le parti s'est modelé sur les entreprises de Berlusconi ; il a mobilisé en sa faveur les milieux sociaux et les réseaux de relations des cadres dirigeants de ces entreprises (qui étaient implantées dans l'ensemble de l'Italie). Tout naturellement, la nouvelle classe politique s'est recrutée dans ces réseaux et dans ces milieux. Associée au « recyclage » d'anciens professionnels de la politique, ce phénomène explique que le parti de Berlusconi se soit transformé d'une entreprise électorale créée *ad hoc* pour des élections législatives (celles de 1994) en un véritable parti, durablement implanté sur le territoire et capable de mobiliser des fractions importantes de l'électorat italien.

*Savoir/Agir : Le succès du berlusconisme étonne ailleurs qu'en Italie. Ce parti dispose-t-il d'une réelle base militante ? Comment expliquer son succès ?*

Jean-Louis Briquet : Il ne me semble pas que *Forza Italia* soit un parti de militants. C'est plutôt un parti qui s'appuie sur deux socles principaux : ses élus locaux, et le *staff* dirigeant autour de Berlusconi, qui provient pour une large part de l'encadrement de ses sociétés

commerciales. La situation actuelle a un peu changé, *Forza Italia* s'étant regroupé en 2009 avec Alliance nationale dans un parti unique, le « Peuple de la liberté ». Alliance nationale dispose d'une base militante conséquente ; et cela pourrait conduire les courants berlusconiens du nouveau parti soit à tenter de capter cette base militante, soit à créer des réseaux de soutiens plus directement militants dans la société italienne. Des tentatives sont faites dans ce sens, mais elles ne concernent pour l'instant que quelques cercles de réflexion (des sortes de *think tanks* conservateurs) ou des clubs locaux encore faiblement développés.

Concernant le succès du berlusconisme, il faut ajouter qu'il provient aussi de l'affaiblissement considérable de la gauche italienne – un peu comme en France, mais de manière beaucoup plus marquée. La gauche s'est empêtrée dans des luttes de pouvoir interne ; elle a abandonné son travail de mobilisation et d'encadrement de son électorat traditionnel (les classes populaires, les classes moyennes du secteur public, les salariés à statut), qui est de ce fait devenu beaucoup plus réceptif à l'offre politique de la nouvelle droite italienne. Elle a également abandonné la question morale et la dénonciation de la corruption dans sa lutte contre le berlusconisme. Cela peut s'expliquer d'ailleurs, non seulement parce que la gauche institutionnelle compte dans ses rangs de nombreux anciens démocrates-chrétiens, mais aussi parce que plusieurs de ses dirigeants ont considéré que placer la politique sur le terrain de la morale, comme cela avait été fait au début des années 1990, pouvait conduire à développer les sentiments « antipolitiques » au sein de la population et ouvrir la voie à des mouvements populistes comme le berlusconisme. Par ailleurs, l'inter-

férence de la magistrature dans le jeu politique n'était pas tenable dans la durée. Pour la classe politique qui avait émergé suite à la crise politique, il fallait « normaliser » le jeu politique et clore la période exceptionnelle durant laquelle la magistrature avait été une sorte d'arbitre suprême de ce jeu. Dès la fin de la décennie 1990, des leaders de la gauche ont donc considéré qu'il fallait normaliser le jeu politique, redonner à la fonction judiciaire son rôle « normal ». Pour eux, la crise du régime démocrate-chrétien avait été un moment exceptionnel, certes nécessaire pour mettre fin au règne de la Démocratie chrétienne mais anormal du point de vue du fonctionnement des institutions. C'était un moment qu'il fallait dépasser. C'est aussi pour ces raisons – ne pas favoriser le populisme, normaliser le jeu politique, ne pas être sous le contrôle constant de la magistrature – qu'une partie de la gauche a eu de moins en moins tendance à relayer les affaires judiciaires, à les dénoncer dans l'espace public et à en faire un instrument de lutte contre le berlusconisme.

*Savoir/Agir : Peut-on comparer la situation italienne avec la situation française de la fin des années 1980 ? On pense à des affaires comme celle d'Urba et d'autres qui ont été rapidement étouffées... En Italie, n'est-ce pas le renouvellement de la vie et du personnel politiques qui explique l'écho trouvé par ces procédures ?*

Jean-Louis Briquet : Dans ce domaine, la situation italienne est en partie comparable à celle de la France, même si les choses ont eu dans le cas français une intensité beaucoup moins marquée. En France aussi, la question de la corruption politique a été centrale dans les années

1990, mais elle a rapidement disparu du débat public. La différence – considérable – est qu’en Italie, cette dénonciation de la corruption a été le vecteur d’une transformation radicale de la classe politique et du système des partis. Pour plusieurs raisons, relevant à la fois de l’ampleur de la corruption au sein des partis de gouvernement de la première République, de l’affaiblissement des structures d’encadrement et de mobilisation de l’électorat de ces partis (le milieu associatif, les syndicats, l’Église et les organisations catholiques pour la DC) et de l’histoire particulière de la magistrature italienne (qui s’est érigée très tôt en garant de l’État de droit et défenseur de la démocratie). Ce qui pose problème, c’est que la « tension morale » dont se réclamaient les

« rénovateurs » de la première République italienne ne s’est pas poursuivie après que ces « rénovateurs » aient été installés au pouvoir. La question morale, qui avait été un instrument puissant de critique et de contestation, est apparue alors comme un simple instrument dans les guerres de palais internes à la classe dirigeante. Le fait qu’elle ne soit plus aujourd’hui à l’ordre du jour – alors que toutes les raisons existent pour qu’elle le soit, la corruption et l’affaire politique étant loin d’être éradiqués en Italie – est une preuve supplémentaire du fait que sa puissance critique a dépendu des usages politiques qui en ont été faits beaucoup plus que du dévoilement qu’elle a opéré des transgressions morales et politiques des détenteurs officiels du pouvoir. ■